

Quelques conseils pratiques sur la récolte du compost

1. Vérifier que mon compost est "mûr"

Il est possible d'utiliser le compost avant la fin de la maturation en tant que paillage. Il finira de se décomposer plus lentement mais permettra de nourrir la terre et la protégera contre l'évaporation et donc diminuera les besoins en arrosage.

Si vous récoltez un compost trop jeune (moins de 2 mois), il n'aura pas eu le temps de correctement se dégrader et il sera encore trop riche en azote. Vous risquez donc de ne pas pouvoir l'utiliser pour votre potager ou vos arbustes puisqu'il risquera de "brûler" les plantes par un apport trop important d'azote.

Votre compost est mûr s'il :

- a un aspect homogène
- a une structure finement grumeleuse. Vous ne devez plus y distinguer ni reconnaître les éléments déposés (morceaux de feuilles ou d'épluchures par exemple). Si c'est le cas, c'est que la matière n'a pas été encore complètement dégradée.
- a une couleur brune foncée.
- sent l'humus forestier, l'odeur de sous-bois. S'il a une odeur de chou, de pomme de terre ou d'oignon, attendez encore un peu !



Bon à savoir : Votre compost stagne et met un temps trop long à parvenir à maturité ? N'hésitez pas à le mélanger/brasser pour relancer le processus.

2. Etapes de la récolte

- ✓ Etendre la bâche au sol afin d'y déposer la partie supérieure du tas de compost n'étant pas arrivée à maturité,
- ✓ Ouvrir entièrement l'avant du bac à compost (retirer les 2 parties amovibles),
- ✓ Prélever le dessus du compost à l'aide de la fourche et le déposer sur la bâche,
- ✓ A l'aide de la pelle, prendre le compost mûr et le tamiser au-dessus du bac/ de la poubelle parisienne afin d'éliminer les fragments non décomposés. Les éléments restés dans le tamis pourront être déposés sur la bâche puis remis dans votre bac d'apports,
- ✓ Une fois le bac à compost vidé, y déposer dans le fond ce qui a été mis de côté sur la bâche et reprendre le fonctionnement habituel en continuant les apports de biodéchets.

3. Mon compost est prêt à l'emploi

Si vous venez de récolter votre compost, utilisez-le rapidement. A défaut, maintenez son humidité. Si vous avez tamisé votre compost et que vous l'avez mis en sac (toujours le stocker sac ouvert !), là aussi, attention, il risque de vite se dessécher. Mieux vaut, une fois votre compost tamisé, le mettre dans un bac ouvert ou en andain, sous bâche.

Peu de besoins en compost pour les arbustes provenant de pays secs, les arbustes se trouvant sur un sol riche ou les légumes n'ayant pas besoin de matière organique (ail, oignon, échalote, navet, radis, choux, plantes aromatiques...).

Les besoins en compost sont plus forts pour les fleurs, les arbres fruitiers, les arbustes de sous-bois taillés fréquemment ainsi que pour de nombreux légumes.

Mais attention, il faut avoir la main légère ! 3 à 4 centimètres suffisent en surface.

Déposez-le au pied des plantations, la pluie et vos arrosages apporteront les nutriments nécessaires à leur développement.

Exemple de plantes plus ou moins gourmandes en compost :

	<u>Les plus gourmandes</u>	<u>Les moins gourmandes</u>	<u>Les très petits appétits</u>
Plantes	 Tomates  Courgettes  Concombres  Fraisiers  Melons  Pommes de terre  Potirons  Aubergines  Poireaux  Maïs  Basilic	 Pois  Haricots  Laitues  Betteraves  Epinards  Carottes  Céleri  Framboisiers  Asperges	 Radis  Oignons  Echalotes  Choux  Navets  Mâche  Ciboulette  Persil  Ail
Quantités en % du volume du contenant	❖ Compost : 65 à 70 % ❖ Terreau : 25% ❖ Sable de rivière : 5% ❖ Apport en cours de culture : 10%	❖ Compost : 50 % ❖ Terreau : 45% ❖ Sable de rivière : 5%	❖ Compost : 5 à 10 % ❖ Terreau : 80 à 90% ❖ Sable de rivière : 5 à 10 %

Les avantages du compost :

Le compost, une fois mûr, sera utilisé comme amendement de sol sur votre potager bien sûr, mais également sur vos parterres de fleurs, sous vos arbres fruitiers, ou dans vos jardinières et plantes d'intérieur. Le compost possède des propriétés très intéressantes, pour son utilisation, à plusieurs points de vue :

Effets sur la structure du sol :

1. Amélioration de la structure du sol (pénétration des racines facilitée et exploitation du sol favorisée),
2. Meilleure perméabilité à l'air et à l'eau,
3. Meilleure rétention d'eau (effet éponge),
4. Réduction importante de l'effet du gel, de l'érosion (de l'eau et du vent) et diminution de la dessiccation par ventilation,
5. Le compost mûr de couleur brune foncée, augmente l'absorption des rayons solaires (réchauffement).

Effets sur les caractéristiques physico-chimiques du sol :

1. En se minéralisant, le compost fournit des substances nutritives progressivement assimilables par les plantes,
2. Le compost mûr évite une acidification du sol ou corrige l'acidité d'un sol par effet tampon.

Effets sur la biologie :

1. La présence de micro-organismes divers dans le compost augmente l'activité biologique du sol. Ce dernier fixe, par exemple, l'azote de l'air ou rend assimilable, par les plantes, le soufre, le phosphore, les oligo-éléments contenus dans les roches,
2. L'activité microbienne limite le développement d'organismes pathogènes (pouvant causer des maladies) que ce soit directement dans le sol ou dans les plantes par absorption de substances actives, d'hormones ou d'antibiotiques,
3. Permet un meilleur développement racinaire (mycorhizes plus actifs).

4. Du compost à toutes les saisons

Si certains font le choix d'utiliser leur compost au printemps exclusivement, l'application de petites doses plusieurs fois dans l'année peut également être faite et peut être plus efficace.

Au printemps, mettez un maximum de compost dans vos jardinières et dans votre potager.

En été, profitez de votre compost en guise de paillis afin de mieux capter la chaleur du soleil et favoriser une fertilisation dès le début de la saison (2 à 8 kg/m²).

A l'automne et en fin d'hiver, épandez votre compost mûr en surface. Le compost sert au bouturage des arbustes à cette saison.

Bon à savoir : le compost n'est pas du terreau, il faut l'associer à de la terre ou du sable.

Vos contacts :

Le Grand Reims met à disposition un kit de récolte du compost à destination des référents de sites de compostage partagé situés sur le Grand Reims afin de faciliter cette récolte.

Le prêt est gratuit mais le matériel est à récupérer et à restituer au 7 rue Robert Fulton à Reims. Le kit contient 1 pelle, 1 fourche, 1 bâche, 1 tamis, 1 ou 2 bacs/poubelles parisienne, des gants, des tabliers.

Réservation et informations auprès du service relations usagers au 03.26.02.90.90.